

Proposer les services essentiels de la Poste.

L'Agence Postale Communale est un lieu mis à disposition par la mairie pour assurer les services de la Poste au sein de la commune.

Principaux services proposés :



Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés.



Affranchissement de colis et de lettres.



Vente de timbres, d'enveloppe Prêt-à-poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier.



Services financiers :

- Retrait d'espèces sur un compte courant postal sur Postépargne ou sur un livret d'épargne dans la limite de 150 euros par semaine.
- Libre-accès au site de la Banque Postale pour consultation de son compte.



Vente de produits La Poste Mobile : cartes SIM, abonnements sans engagement, forfait + mobile.